

CALENDRIER DES PROCHAINES OPERATIONS

OBJET	TEXTE AU B.O.	LIEU OU DOIVENT ETRE RETIRES LES IMPRIMES	DATES LIMITES D'ENVOI DU DOSSIER (le cachet de la poste faisant foi)	
			CIRCONSCRIPTION	D.S.D.E.N.
Mutation à Mayotte des personnels enseignants des 1er et 2d degrés détenant la certification Français langue seconde - rentrée 2018	Bulletin officiel n°17 du 26 avril 2018 note de service n° 2018-057 du 23-04-2018 http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=129460	Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante : www.education.gouv.fr/SIAT Seuls les personnels enseignants des premier et second degrés justifiant d'un parcours universitaire en FLE/FLS, d'une certification complémentaire en français langue seconde (FLS) ou d'une formation attestée par un organisme spécialisé dans le FLE/FLS peuvent faire acte de candidature.	Le candidat doit remettre son dossier complété et signé en deux exemplaires à son supérieur hiérarchique au plus tard le 07 Mai 2018	Les services de la DSDEN transmettront les dossiers au : Vice-rectorat de Mayotte DPE 1D - BP 97600 MAMOUDZOU au plus tard le 20 mai 2018